



DÉPENSES ADMISSIBLES

- Matériaux pour les initiatives liées à des projets (par exemple, couture, chasse, cuisine, etc.).
- Fournitures et équipements pour les programmes en milieu naturel (par exemple, location de skidoo ou de VTT, location de tente, réchaud Coleman, etc.)
- Collations/nourriture traditionnelle.
- Honoraires et rémunérations des aînés.
- Photocopies, papier, manuels, etc.
- Frais d'animation.
- Coûts de location liés à la tenue des réunions des femmes.

* Veuillez noter que les coûts doivent être directement associés au projet proposé et utilisé pendant la période désignée.

DÉPENSES INADMISSIBLES

- Projets d'immobilisations.
- Coûts des services publics et de l'entretien.
- Achat de provisions pour stocker des banques alimentaires ou des soupes populaires.
- Activités de portée internationale ou nationale.

CRITÈRES ET PROCESSUS D'ÉVALUATION DES PROJETS

Les demandes seront évaluées par un comité nommé par la directrice ou le directeur général du Mieux-être familial. La capacité du demandeur à répondre aux critères d'évaluation sera estimée sur la base des renseignements fournis dans le formulaire de demande.

Le comité d'évaluation pourrait communiquer ultérieurement avec les demandeurs pour d'autres renseignements ou pour recommander d'autres programmes de financement auxquels leurs projets seraient susceptibles d'être admissibles.

* Veuillez noter que le comité peut décider de financer un projet en accordant un montant inférieur au montant demandé.



a) Importance et portée du projet

- Comment le projet contribue-t-il à soutenir la santé des femmes et des filles dans votre collectivité?
- Quels sont les autres avantages possibles pour la collectivité?
- Quelle est la durée prévue des avantages pour la collectivité?
- Comment le projet sera-t-il réalisé?
- Comment la réussite du projet sera-t-elle mesurée?
- Qui participera à la mise en œuvre du projet?

b) Soutien communautaire

- Quelle est la portée du soutien et de la participation communautaire au projet?
- Comment prévoyez-vous sensibiliser la collectivité au projet? Dans les autres collectivités?
- Comment le projet améliorera-t-il les capacités communautaires?
- Les résultats et les idées seront-ils partagés avec d'autres collectivités?

c) Budget

- Les dépenses prévues dans le budget sont-elles raisonnables et réalistes?



Renseignements sur le demandeur	
Nom officiel et but de l'organisme :	
Nom et fonction de la principale personne-ressource :	
Nom et fonction d'une autre personne-ressource :	
Adresse postale	
Courriel :	Téléphone :
	Télécopieur :
Titre et brève description du projet (30 mots maximum) :	
Date de début du projet (jj/mm/aaaa) :	Date de fin du projet (jj/mm/aaaa) :
Budget total (voir feuille en annexe) :	Financement total demandé :



Description du projet – Veuillez ajouter des feuilles au besoin

Veillez décrire ici votre projet ou joindre une proposition de projet. Veuillez fournir tous les renseignements qui nous aideront à évaluer votre projet et votre demande conformément aux lignes directrices pour les subventions d’initiatives à l’intention des femmes.

La description du projet devrait inclure ce qui suit :

1. **Introduction** : Présenter le projet et indiquer comment il aborde la santé et la guérison des femmes et des filles.
2. **Équipe du projet** : Présenter les personnes qui participent à la réalisation du projet et les raisons de leur participation.
3. **Détails du projet** : Expliquer en détails en quoi consiste le projet, comment et où il sera réalisé ainsi que sa durée.
4. **Bienfaits pour la collectivité et implication communautaires** : Expliquez en quoi consistera la participation de la collectivité, en quoi la collectivité tirera des bienfaits du projet, indiquez toute aide communautaire existante et joignez des lettres d’appui le cas échéant.
5. **Communications** : Décrivez comment vous informerez la collectivité à propos du projet et comment vous partagerez les résultats du projet quand il sera terminé.



Budget (A) (Veuillez détailler la ventilation des dépenses. Joindre d'autres feuilles au besoin.)	
Description	Montant
Dépenses pour l'exécution du projet (salaires, rémunérations ou honoraires)	
Honoraires de l'animateur, frais de déplacement, frais accessoires et frais d'hébergement.	
Fournitures (Exemples : télécommunications, fournitures de programmes)	
Administration (Les frais peuvent atteindre jusqu'à 10 % du cout total du projet. Les projets dépassant 50 000 \$ nécessitent des états financiers vérifiés. Le cout de la vérification peut être inclus dans les frais administratifs.)	
Comptabilité 10 %	
Total A :	



EXIGENCES EN MATIÈRE DE PRODUCTION DE RAPPORTS

Les bénéficiaires devront présenter par écrit un rapport financier et un rapport d'activité final sur le projet conformément aux exigences de la politique de subventions et de contributions du ministère des Services à la famille, dont on peut obtenir copie sur le site web des Services à la famille <https://www.gov.nu.ca/fr/services-a-la-famille>.

Ces rapports peuvent être rédigés en inuktitut, en inuinnaqtun, en français ou en anglais.

On invite les bénéficiaires à communiquer avec l'agente ou l'agent du projet de lutte contre la violence familiale pour toute question se rapportant à la production des rapports exigés.

DÉCLARATION DU DEMANDEUR

J'atteste que tous les renseignements contenus dans la présente demande sont à ma connaissance véridiques et exacts, et que je n'ai pas d'engagement inachevé découlant de projets antérieurs financés par le ministère des Services à la famille du gouvernement du Nunavut.

Nom du demandeur en caractères d'imprimerie

Nom du témoin en caractères d'imprimerie

Signature du demandeur

Signature du témoin

Date (jj-mm-aa) :

Date (jj-mm-aa) :

Avant de soumettre le formulaire de demande :

Veuillez vous assurer que toutes les sections du formulaire de demande sont remplies.

Si votre organisme est inscrit à titre d'organisme sans but lucratif, veuillez joindre une copie des documents d'enregistrement aux présentes.